

RAPPORT ANNUEL

2022



SOFIBANQUE 
S.A.

Et tout devient possible !

Sommaire

Introduction	.5
<i>Édito.</i>	<i>.6</i>
<i>Qui sommes-nous ?</i>	<i>.8</i>
<i>Gouvernance et structure de l'entreprise</i>	<i>.10</i>
<i>Le Contrôle et la Gestion des risques - Conformité</i>	<i>.16</i>
Bilan 2022	.23
<i>Croissance & Consolidation</i>	<i>.24</i>
<i>Croissance en 2022</i>	<i>.30</i>
<i>Carte des agences de la Sofibanque</i>	<i>.32</i>
Le portefeuille de produits d'une banque digitale de proximité	.35
<i>Des services digitaux destinés à l'ensemble des Congolais</i>	<i>.36</i>
<i>Des produits sur-mesure d'une banque de proximité</i>	<i>.37</i>
Interview de Louis-Odilon Alaguillaume Directeur Général Adjoint de la Sofibanque	.39
<i>Les perspectives économiques en 2023 du secteur bancaire en République Démocratique du Congo</i>	<i>.40</i>
Une banque engagée dans le développement social de la République Démocratique du Congo	.43
<i>Renouvellement du Partenariat avec l'AMADE</i>	<i>.44</i>
<i>Retour sur les différentes actions de la Sofibanque en faveur des associations du pays</i>	<i>.45</i>
Annexes financières	.47
<i>Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers annuels « GCEC »</i>	<i>.48</i>
<i>Bilan détaillé de l'ensemble des résultats de la Banque en 2022</i>	<i>.56</i>

Introduction.



Édito.



“En 2022, la République Démocratique du Congo a connu une croissance économique exceptionnelle, avec un taux de croissance du PIB de 8,6%. Cette expansion économique offre d’énormes opportunités pour la Sofibanque, qui est positionnée pour tirer pleinement parti de cette dynamique positive tout au long de l’année 2023.

La Sofibanque a su capitaliser sur la reprise économique observée en 2022 et a continué à développer ses activités dans l’ensemble du pays. Les résultats financiers de l’année dernière ont dépassé de loin ceux de 2021, déjà considérée comme une année record pour la banque. Ces performances témoignent de notre capacité à construire une banque solidement ancrée en République Démocratique du Congo au cours des dix dernières années, répondant aux normes internationales et contribuant activement au développement économique et à la transformation du pays.

Notre stratégie repose sur une base financière solide et un modèle diversifié et intégré, dans le seul but de fournir à nos clients des produits et services financiers efficaces et fiables. Grâce à une gestion rigoureuse de nos revenus, de nos coûts et de nos risques, nous avons réussi à maintenir une dynamique de croissance dans tous nos secteurs d’activité. Cette réussite se traduit également par une satisfaction accrue de nos clients et par l’optimisation de leur expérience grâce à notre démarche d’innovation numérique.

En 2023, nous continuerons de déployer nos projets stratégiques à travers tout le pays. Nous avons pour ambition d’être présents dans chaque région de la République Démocratique du Congo, offrant des services de qualité

tant aux particuliers qu’aux entreprises et organismes publics et internationaux qui contribuent à l’essor du pays. Nous avons déjà ouvert de nouvelles agences à Goma, Likasi et Moanda, en plus de notre présence dans des villes telles que Lubumbashi, Kolwezi et Matadi. Nous avons l’intention de renforcer encore davantage notre présence locale afin d’être constamment à l’écoute de nos clients et de répondre à leurs besoins spécifiques.

Cependant, nous restons vigilants face au climat international incertain, marqué par les conséquences de la guerre en Ukraine et la hausse des cours des matières premières. Dans ce contexte, nous maintenons notre engagement envers la conduite responsable de nos activités et envers les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Pour l’année 2023, notre objectif est de poursuivre l’exécution de nos projets stratégiques, malgré un environnement de plus en plus complexe et incertain. La Sofibanque continuera à aller de l’avant, affirmant ainsi sa position de l’une des principales banques du pays et se fixant comme ambition de devenir l’une des grandes banques de la zone CEMAC à long terme.

Depuis sa création, la Sofibanque demeure résolument engagée dans le développement de la République Démocratique du Congo, capitalisant sur les opportunités offertes par une croissance économique soutenue et contribuant activement à l’évolution positive du pays”.

Henry Wazne

*Administrateur Directeur Général de
La Sofibanque*



Qui sommes-nous ?

Première institution bancaire de la République Démocratique du Congo en termes de résultat net, la Sofibanque valorise un modèle visant à offrir à sa clientèle un service personnalisé de premier choix à travers une gamme complète de produits et prestations en adéquation avec l'environnement local.

La Sofibanque place la satisfaction de ses clients au cœur de sa stratégie et de son éthique, en améliorant constamment ses services et en étant, toujours à l'écoute de leurs observations, afin d'y apporter les réponses adaptées.

La mission de la Sofibanque est de soutenir ses clients dans la réalisation de leurs ambitions et permettre ainsi aux personnes, sociétés, et communautés de grandir et prospérer.

Par ses activités, la Sofibanque crée de la valeur financière pérenne, procure des solutions innovantes et joue un rôle proactif en agissant en faveur du développement de la République Démocratique du Congo.

56
agences et représentations

1 379
comptes d'entreprises
et établissements privés

136
comptes d'entreprises et
établissements publics

702
collaborateurs

60 720
comptes de particuliers

Les valeurs centrales de la Sofibanque.

La Sofibanque intègre dans ses activités et ses pratiques de management quotidiennes un certain nombre de principes qui sont : le Focus clients, l'Esprit d'entreprise, la Valorisation de l'Humain et l'Exemplarité.

Au quotidien la Sofibanque a pour objectif d'être une entreprise engagée, créative et réactive. Ces valeurs et principes constituent la norme sur laquelle se fonde sa culture d'entreprise partagée par tous ses collaborateurs.



Les ambitions de la Sofibanque.

Au travers de cette culture d'entreprise, la Sofibanque souhaite :

Placer la satisfaction de sa clientèle au cœur de sa stratégie et de son éthique, en améliorant constamment ses services et en étant à l'écoute des mécontentements des clients afin d'y apporter les réponses les plus rapides et les plus adaptées

La Sofibanque considère chaque échange avec ses clients comme une opportunité de prendre en compte leurs niveaux de satisfaction, afin de leur proposer des réponses adaptées. Ainsi, l'attention portée aux besoins de sa clientèle lui permet de s'assigner des objectifs concrets en termes d'amélioration de ses services.

Servir et protéger les intérêts des clients en proposant des produits et services qui répondent à leurs attentes, tout en respectant le principe de confidentialité, prendre, en pleine responsabilité, des initiatives de développement et d'efficacité opérationnelles et optimiser les processus afin de sécuriser les opérations des clients.

La Sofibanque s'assure du développement des compétences et de la promotion de la diversité des talents de chacun de ses employés et demeure à l'écoute de ses collaborateurs afin de veiller à leur bien-être.



Créer de la valeur financière pérenne par la croissance, l'efficacité et la diversité pour tous



Offrir un environnement de travail stimulant et récompenser les membres de l'équipe en fonction de leurs capacités et de leurs performances



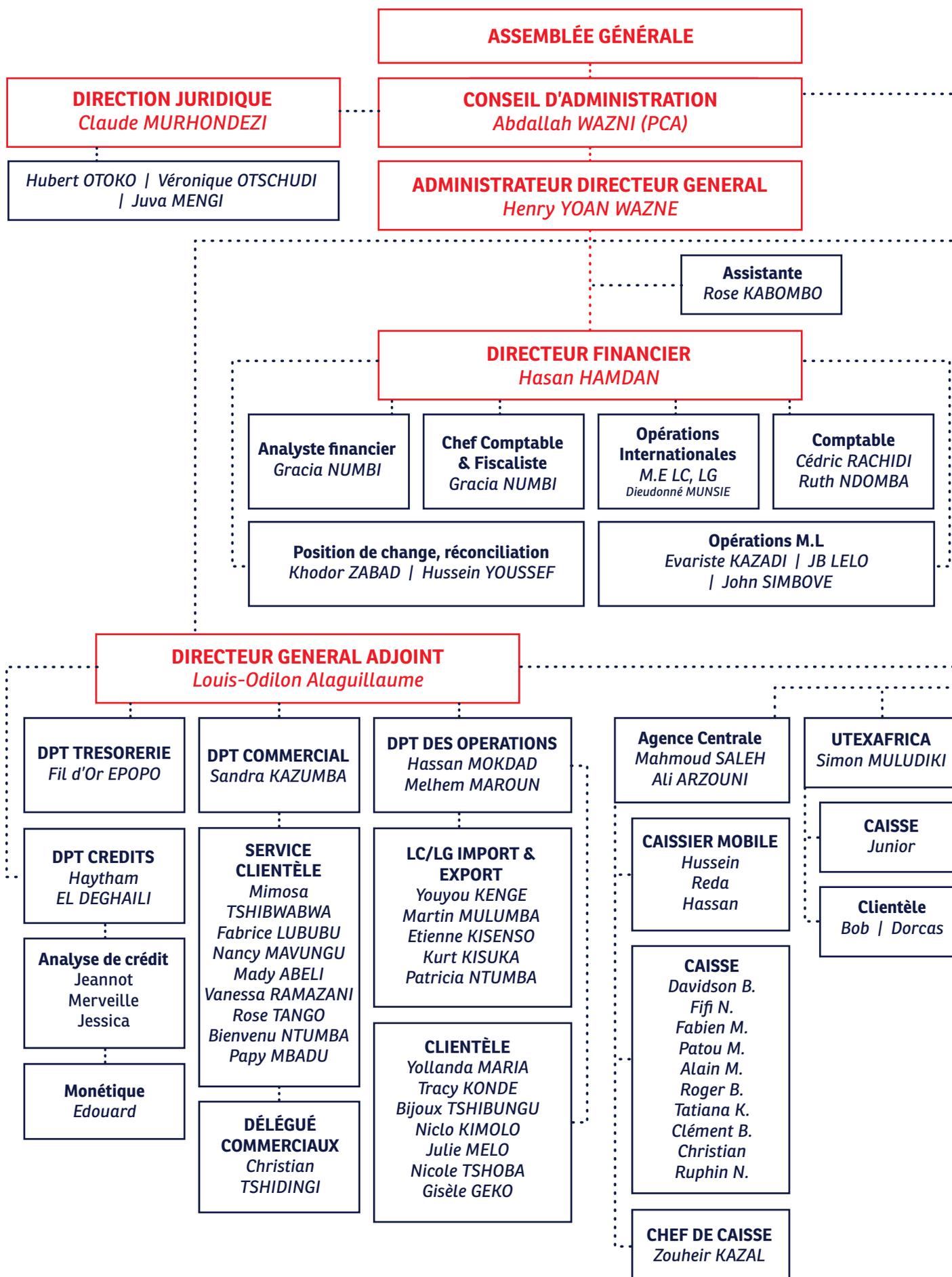
Fournir des services à valeur ajoutée à sa clientèle

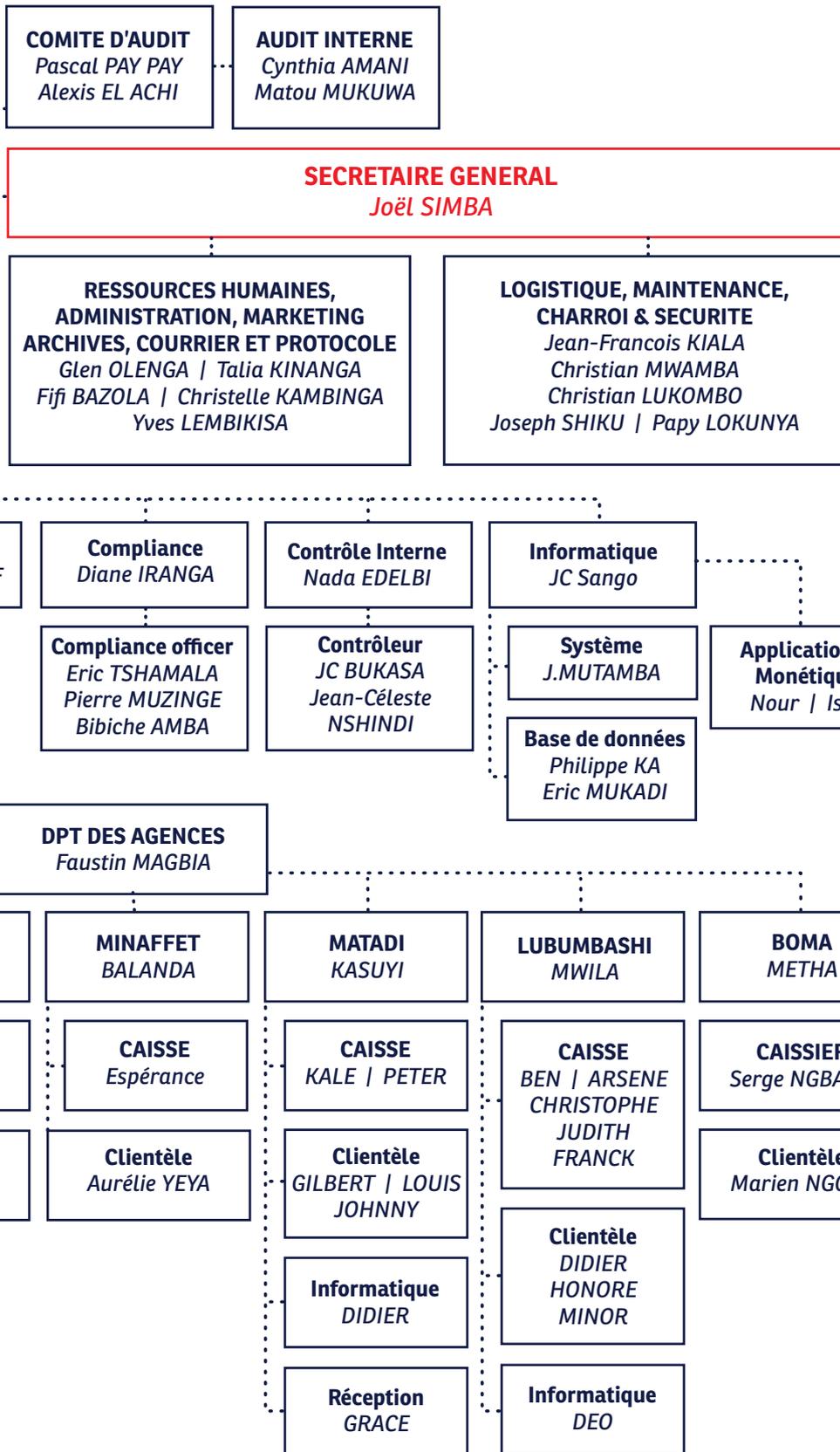


Procurer des solutions innovantes de haute technologie pour répondre aux exigences des clients



Jouer un rôle proactif en agissant en faveur de l'intérêt général





Gouvernance et structure de l'entreprise.





Les membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'administration est composé d'administrateurs expérimentés, doués pour les relations et avec d'excellentes connaissances et aptitudes aussi bien générales que spécifiques (gestion et analyse financière, juridiques, etc...) ; trois de ses membres sont des administrateurs indépendants.

M. Abdallah Yacoub WAZNI

Président du Conseil d'Administration

M. Henry Yoan WAZNE

Administrateur Directeur Général

M. Murhondezi SHANGALUME

Administrateur et Secrétaire du Conseil

M. Nkhara M. W. SOPE

Administrateur

M. Pay Pay MULINDU

Administrateur indépendant

M. Alexi ELACHI

Administrateur indépendant

M. Yves Valentin CUYPERS

Administrateur Indépendant

M. Jean-Modeste KALAMBAY

Administrateur



Une gouvernance éthique au service du développement de la Sofibanque.

La forte croissance de la Sofibanque ces dernières années implique une remise en cause continue de ses activités et du fonctionnement de ses organes de décision, de gestion et de contrôle.

La gouvernance de la Sofibanque vise à respecter les procédures, les droits et les obligations édictés par la Banque Centrale du Congo et appliqués au sein des meilleures banques et institutions internationales. La Sofibanque s'appuie ainsi sur une gouvernance expérimentée et complémentaire, afin de répondre aux nouveaux enjeux qui transforment le monde bancaire en République Démocratique du Congo.

La transparence et la bonne gestion sont à la base des relations entre les actionnaires, le Conseil d'administration, le Comité de gestion et l'ensemble des parties prenantes de la Banque. Le Conseil d'administration est responsable de la surveillance globale de la banque en examinant, délibérant, et approuvant sa planification stratégique et sa structure organisationnelle, et en supervisant la gestion pour assurer une valeur continue pour les actionnaires.

Tout en suivant l'évolution du secteur, ses risques et ses opportunités, la gouvernance de la Sofibanque insuffle des politiques solides en matière de gestion des risques, d'éthique et de responsabilité, qui constituent le fondement de la performance de la banque.

Le Comité de gestion.



Henry Yoan WAZNE

Administrateur Directeur

Général

Acteur incontournable de l'écosystème bancaire Congolais depuis sa prise de fonction en 2012, Monsieur Henry Wazne est Administrateur Directeur Général de la Sofibanque.

Détenteur d'une Maîtrise en Droit de l'Université de Nice Sophia-Antipolis (France), Monsieur Wazne a 23 ans d'expérience professionnelle, notamment dans le commerce international.

Représentant de la troisième génération de la famille Wazne sur le continent africain, Henry Wazne a permis à l'entreprise familiale de prendre une nouvelle dimension en République Démocratique du Congo à travers l'incroyable montée en puissance de la Sofibanque. Fier du succès de cette dernière et de la place qu'elle occupe dans le secteur bancaire, cet entrepreneur insatiable s'est, depuis 2019, lancé dans les assurances en créant, à l'aide de différents partenaires, la SFA (Société Financière d'Assurance).

Fort de son expérience, de son pragmatisme et de ses qualités commerciales et relationnelles, il est premier Vice-Président de l'Association Congolaise des Banques depuis 2016, et Conseiller du Commerce Extérieur de la France depuis 2018. En juin 2021, il a été élu Représentant des Français de la République Démocratique du Congo.



Louis-Odilon ALAGUILLAUME

Directeur Général Adjoint

Directeur général adjoint de la Sofibanque depuis mars 2022, Monsieur Louis-Odilon Alaguillaume est, avec une expérience professionnelle d'une quinzaine d'années dans de nombreuses banques locales, un spécialiste du secteur bancaire congolais. Il a notamment occupé différents postes au sein des directions de la Banque Commerciale du Congo, de la Banque Internationale de Crédit ou encore de la Procredit Bank Congo. Diplômé de Sciences-Po Paris, d'HEC et détenteur d'une maîtrise de droit des affaires de l'Université Paris II-Assas, il est également passé par des grandes entreprises françaises telles que les groupes PSA Peugeot-Citroën et la Société Générale.



Hasan HAMDAM

Directeur Financier

Licencié en Gestion et Management de l'Université Saint Joseph à Beyrouth, Monsieur Hamdan a passé plusieurs années dans la gestion financière de différentes entreprises et assimilé de solides connaissances en matière de planification financière, de stratégie d'affaires et d'analyse de comptabilité. Fort de cette expérience, il occupe la fonction de Directeur Financier.



Monsieur Joël SIMBA MAKUMBU

Secrétaire Général

Licencié en Economie Monétaire et Internationale de l'Université Protestante du Congo, Monsieur Joël Simba a acquis durant les 15 dernières années, une solide expérience dans le secteur bancaire où il se démarqua particulièrement dans la gestion administrative et des ressources humaines. Après avoir passé 10 ans au sein de la Sofibanque, il est nommé en octobre 2018, Secrétaire général et assure également le Secrétariat du Comité de Gestion.



Maître Véronique OTSCHUDI

Conseillère Juridique

Diplômée de l'Université Catholique de Louvain en droit, Madame Véronique Otschudi est une professionnelle de l'administration et du juridique depuis plus de 15 ans, ayant exercé dans des secteurs variés allant de l'hôtellerie au secteur minier. Maîtrisant tous les aspects de l'activité juridique en entreprise, Madame Otschudi est résolument tournée vers l'émergence de l'Afrique en général et le développement de la République démocratique du Congo.



Madame Sandra TSHITA KAZUMBA

Responsable Commerciale

Licenciée en Gestion des Entreprises de l'Université Protestante du Congo, Madame Sandra Kazumba a intégré la banque au poste de Responsable Clientèle. Avant de rejoindre la grande famille Sofibanque, elle travailla entre 2005 et 2011, dans différentes institutions bancaires de la place, notamment en tant que Responsable des Opérations. Devenue Directrice Commerciale de la banque en 2017, elle apporte son expertise sur la vente des produits et services, ainsi que l'élaboration de stratégies commerciales, le contrôle des ouvertures de comptes, la prospection de nouveaux clients. Au delà de la commercialisation des produits, ses principaux objectifs sont également de fidéliser la clientèle et d'améliorer les résultats financiers de la banque.

Le Contrôle et la Gestion des risques - Conformité.

La conformité aux normes internationales comme gage d'excellence et de qualité.

Respecter l'ensemble des lois et directives en vigueur imposées par la Banque Centrale du Congo (BCC) est une priorité dans les différentes actions de la Sofibanque.

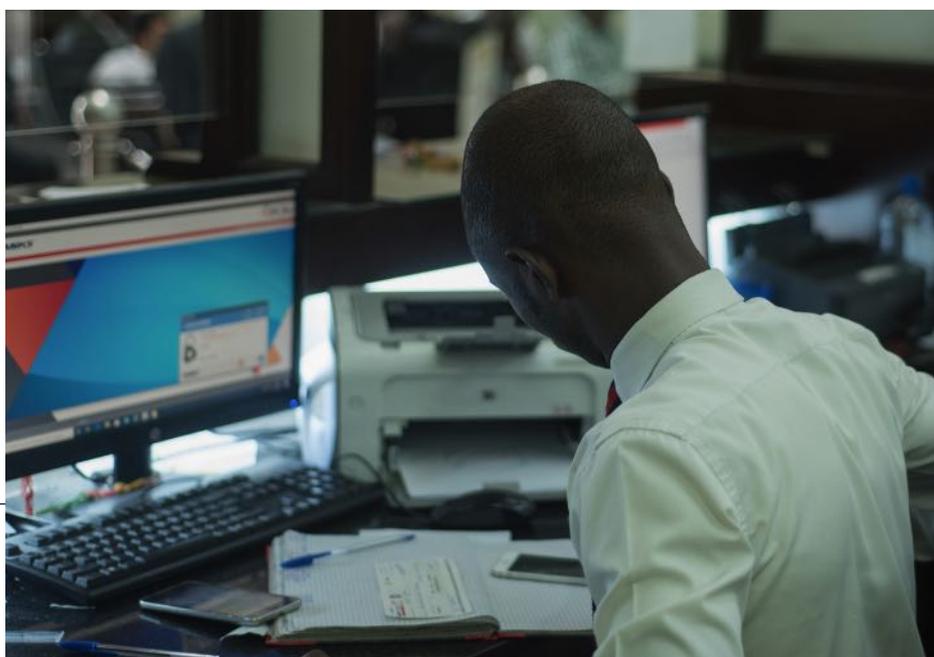
La Direction donne à l'ensemble des départements concernés une orientation ferme sur les pratiques et principes commerciaux qui sont alignés avec les instructions de l'Autorité de tutelle.

Ainsi, pour continuer de respecter au mieux les normes internationales d'information financière (IFRS) et d'audit (ISA), la Sofibanque renforce sans cesse ses contrôles pour s'assurer du strict respect de la réforme sur la transition des référentiels comptables financiers, tel qu'exigé par la Banque Centrale du Congo.

En plus de la mise en place en interne d'un système de vérification automatique des différents services pour garantir la conformité des opérations avec la réglementation du pays, la Sofibanque accompagne en externe ses clients dans l'adaptation face à l'évolution de la réglementation locale pour leur permettre de répondre à leurs obligations légales. C'est pourquoi, la Sofibanque ne traite pas avec des entités suspectées d'activités illicites.

Au 31 décembre 2022

Ratio de solvabilité Tier 1	+ 13%
Ratio de solvabilité global	+ 15%
Liquidité en monnaie nationale	+ 201%
Liquidité en monnaie étrangère	+ 111%
Liquidité globale	+ 127%
Division des risques	+ 33%
Transformation à long terme	+ 638%
Position de change	+ 279%





Au cours de l'année 2022, tous les ratios prudentiels de solvabilité requis par l'instruction numéro 14 de la BCC ont été respectés. La Sofibanque dépasse les exigences de solvabilité et d'adéquation des fonds propres BALE III. Son ratio de solvabilité est de **13%** en 2022, contre 13% en 2021, pour une norme de 7% minimum fixée par la Banque Centrale congolaise. Pour le ratio de solvabilité global, la Sofibanque a atteint un niveau de **15%** en 2022, contre 16% en 2021, pour une norme de 10% fixée par l'autorité de régulation. Ces chiffres montrent que la Sofibanque continue année après année de dépasser les attentes réglementaires de la BCC.

Pour couvrir le risque de change, les actifs financiers en devises étrangères représentent **111%** des passifs financiers en devises étrangères, dépassant très largement la norme minimale de 100% imposée par la BCC. En revanche, à cause du nombre important d'actifs financiers en devises étrangères, la position de change est de 279% en 2022, contre 100% en 2021,

alors que la norme réglementaire oblige à ce qu'elle soit inférieure ou égale à 15%.

La division des risques est de **32%** en 2022, alors qu'elle était de 33% en 2021, bien que la norme réglementaire de la BCC impose qu'elle soit inférieure ou égale à 25%. Le coefficient de transformation à long terme est de **638%** en 2022, alors qu'elle était de 508% en 2021, et que la norme réglementaire impose qu'elle soit supérieure ou égale à 80%. Ce niveau a quasiment doublé grâce aux formidables résultats de la banque en 2022.



La sûreté de ses opérations : priorité de la Sofibanque.

Notre département de la gestion des risques cherche à prévenir et à maîtriser les menaces qui peuvent être liées à nos activités.

Face à une situation conjoncturelle encore en reprise, notamment à la suite de la crise sanitaire liée au Covid-19 et des conséquences du conflit russo-ukrainien, la Sofibanque a continué à être attentive aux crédits accordés pour anticiper les risques que pouvaient entraîner un retournement de l'économie nationale.

Fort heureusement, avec une expansion de la croissance économique de 8,6% pour l'année 2022 en République Démocratique du Congo, c'est tout l'inverse qui s'est opéré. Cette forte croissance de l'économie nationale a permis à la Sofibanque de favoriser une stratégie favorable à l'octroi de crédits à la clientèle

avec un portefeuille de crédit de USD 362 millions fin 2022 contre USD 206 millions en 2021 soit une hausse de 76% au cours de l'année 2022.

La finalisation durant l'année 2022 des référentiels visant à définir l'ensemble des risques en interne permet à ce que les différents opérateurs de la Sofibanque puissent travailler avec une meilleure clarté. Ainsi ce document qui intègre sa politique de gestion des risques, lui permet d'être conforme à l'Instruction numéro 22 de la Banque Centrale du Congo. Afin de favoriser la mise en place de l'ensemble des actions nécessaires permettant de prévenir les risques et leurs conséquences, ce document a été partagé à tous les services et départements de la Sofibanque.



La Sofibanque a continué à être attentive aux crédits accordés pour anticiper les risques que pouvaient entraîner un retournement de l'économie nationale.

Le processus de gestion des risques de la Sofibanque.



Identification des risques

Identification adéquate et opportune des risques afin de s'assurer que les risques sont catégorisés de manière appropriée.



Évaluation et mesure des risques

Les risques sont évalués en fonction de leur impact qualitatif et quantitatif.



Gestion et réponses aux risques

Des plans d'atténuation sont déployés et suivis selon des échéances prédéterminées, avec les processus d'escalade nécessaires en place.



Surveillance et rapports

Des exigences claires et concises en matière de rapports sur les risques sont élaborées afin de permettre à la Direction et au Conseil d'administration de prendre des décisions efficaces et opportunes.



L'appétence au risque de la Sofibanque.

Le département de gestion des risques s'assure que les risques sont gérés en tenant compte de l'appétence au risque de la Sofibanque.

La banque évalue les principales expositions et mesures financières, atténue et surveille les risques de manière continue.

L'univers des risques de la Banque est résumé en cinq catégories pour faciliter le reporting et la conception de contrôles adaptés, afin de garantir une gestion et une atténuation efficaces. Cette catégorisation garantit que les risques et les opportunités sont alignés sur sa stratégie commerciale.

- 1 | Financier**
Promouvoir et maintenir la résilience financière.
- 2 | Durabilité des activités**
Réalisation d'objectifs stratégiques et d'interventions tactiques.
- 3 | Opérationnel**
Activités et conduite efficaces, grâce à la conception de produits, de systèmes et de processus informatiques.
- 4 | Personnel**
Attirer, retenir et développer les meilleurs talents du marché.
- 5 | Juridique et réglementaire**
L'entreprise et les employés opèrent conformément aux lois, règlements et codes qui s'appliquent à toutes les activités.



La banque identifie les principaux risques grâce à son cadre de gestion des risques intégré, qui fournit aux parties prenantes une évaluation solide des principaux risques auxquels la Banque est confrontée. L'appétence au risque, pour chaque catégorie répertoriée, est examinée et approuvée par le Conseil d'administration afin de permettre une prise de décision éclairée.



Les 10 principaux risques de la Sofibanque.

Les risques sont classés en fonction de leur probabilité et de leur impact sur la Banque.
Les 10 principaux risques classés par catégorie sont énumérés ici.



Risque de crédit

Financier



Risque lié aux technologies de l'information

Opérationnel



Risque lié au capital humain

Personnel



Risque stratégique

Durabilité de l'entreprise



Risque lié à la réglementation / conformité

Juridique et réglementaire / Durabilité de l'entreprise



Risque de liquidité

Financier



Risque opérationnel/ processus

Opérationnel



Risque macroéconomique

Durabilité de l'entreprise



Risque de cybercriminalité

Opérationnel



Risque de marché

Financier



Bilan 2022.

*Les 3 axes forts de l'année :
Croissance, Consolidation
et Expansion.*

Croissance & Consolidation.

95,6 milliards (CDF)

Produit net bancaire

426,2 milliards (CDF)

Dépôts à terme

41,92 milliards (CDF)

Résultat net de l'exercice

1 461 milliards (CDF)

Dépôts à vue de la clientèle

2 224 milliards (CDF)

Total bilan

177,5 milliards (CDF)

Total des capitaux permanents

730,6 milliards (CDF)

Total des crédits à la clientèle

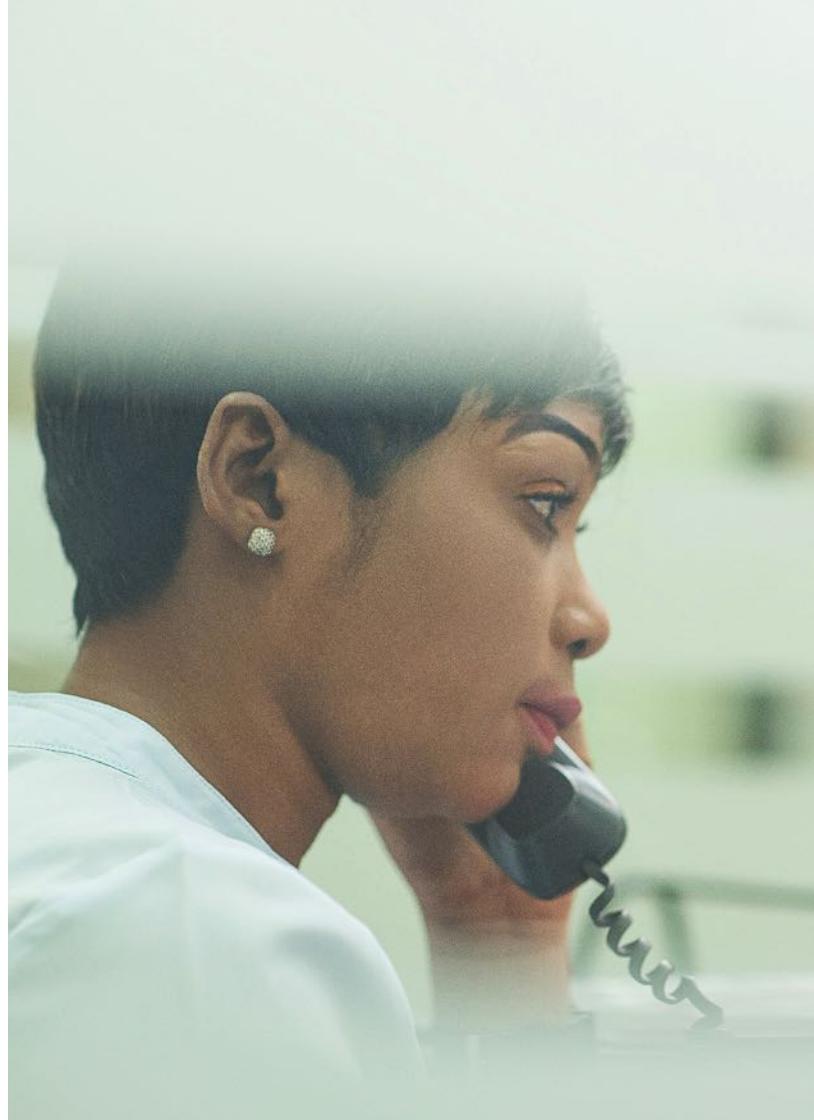




2022 a été une nouvelle année de consolidation, de croissance et d'expansion des activités de la Sofibanque en République Démocratique du Congo.

Ce développement a été possible grâce à une flexibilité dans l'accompagnement des différentes opérations de ses clients, à la gouvernance de la Direction Générale et l'engagement des collaborateurs de la Sofibanque.

Au courant de l'année 2022, **le bilan de la banque a augmenté de 82%**. Cette croissance est principalement due à l'augmentation du portefeuille de dépôts de la banque qui a plus que doublé au cours de l'année. Les produits des dépôts étaient répartis entre la trésorerie, les comptes correspondants, les placements sur le marché interbancaire et les crédits. **Les fonds propres de la banque ont augmenté de 37%** principalement grâce à l'absorption des bénéfices nets de l'année 2022.



	2022	2021	Variance numéraire	Variance %
	<i>Millions de USD</i>	<i>Millions de USD</i>	<i>Millions de USD</i>	
Total des actifs	1 101	605	496	82%
Trésorerie et soldes bancaires	715	382	333	87%
Crédits à la clientèle	362	206	156	76%
Dépôts	992	500	492	98%
Total capitaux permanents	88	64	24	37%
Immobilisation	14	13	1	8%
Comptes des tiers et de régularisation	9	3	6	200%



La Sofibanque a augmenté sa trésorerie de **87%** au cours de l'année 2022.

La trésorerie de la banque comprend les ressources financières dans les coffres et les distributeurs automatiques de billets, les soldes auprès des banques correspondantes et de la Banque Centrale, les placements sur le marché interbancaire et les bons du Trésor. **La croissance de la trésorerie s'explique par la forte croissance de 98% des dépôts de la banque sur l'ensemble de l'année 2022.**

	2022	2021	Variance numéraire	Variance %
	Millions de USD	Millions de USD	Millions de USD	
Caisses et Banque Centrale du Congo	256	83	173	208%
Banques correspondantes	204	195	9	4%
Prêts au jour le jour	229	84	145	172%
Bon du Trésor	26	20	6	30%
Total trésorerie et opérations interbancaires	715	382	333	87%



La croissance des dépôts de la banque a permis à la Sofibanque de disposer à la fin de l'année 2022 d'un financement suffisant grâce aux comptes courants.

Les dépôts à vue constituaient 73% du total des dépôts, et les dépôts à terme sont à 21% du total.

	2022	2021	Variance numéraire	Variance %
	Millions de USD	Millions de USD	Millions de USD	
Dépôts à vue de la clientèle	724	385	339	88%
Dépôts à terme	211	80	131	163%
Dépôts de garantie	41	31	10	32%
Autres	16	4	12	300%
Total dépôts à la clientèle	992	500	492	98%



La Sofibanque a augmenté son portefeuille de prêts de **79%** en 2022 et le solde des découverts augmente de 37% par rapport à l'année précédente.

Malgré l'augmentation globale de **66%** des prêts, les provisions sur crédit ont diminué de **71%**. Cela démontre une amélioration de la qualité des crédits et de leurs garanties.

	2022	2021	Variance numéraire	Variance %
	Millions de USD	Millions de USD	Millions de USD	
Comptes prêts	242	135	107	79%
Comptes découverts	126	92	34	37%
	368	227	141	62%
Provisions sur crédits	(6)	(21)	15	-71%
Total crédits à la clientèle	362	206	156	76%



En 2022, les capitaux propres de la banque ont augmenté de 37 %. Cette variation importante provient des bénéfices de l'année 2022.

En raison de la stabilité du CDF tout au long de l'année, l'impact sur la plus-value de réévaluation et la provision pour la reconstitution du capital est mineur.

	2022	2021	Variance numéraire	Variance %
	<i>Millions de USD</i>	<i>Millions de USD</i>	<i>Millions de USD</i>	
Capital social	6,8	6,9	-0,1	-1,45%
Report à nouveau	39	36	3	8,33%
Résultat de la période	21	3,6	17,4	483,33%
Réserve réglementaire	3,6	3,2	0,4	12,5%
Plus-value de réévaluation	8,9	7,3	1,6	21,92%
Provisions pour reconstitution du capital	5,4	5,5	-0,1	-1,82%
Autres provisions	2,8	1,5	1,3	86,67%
	87,5	64	23,5	36,72%

SOFIBANQUE



Croissance en 2022.

+76%
Crédits à la clientèle

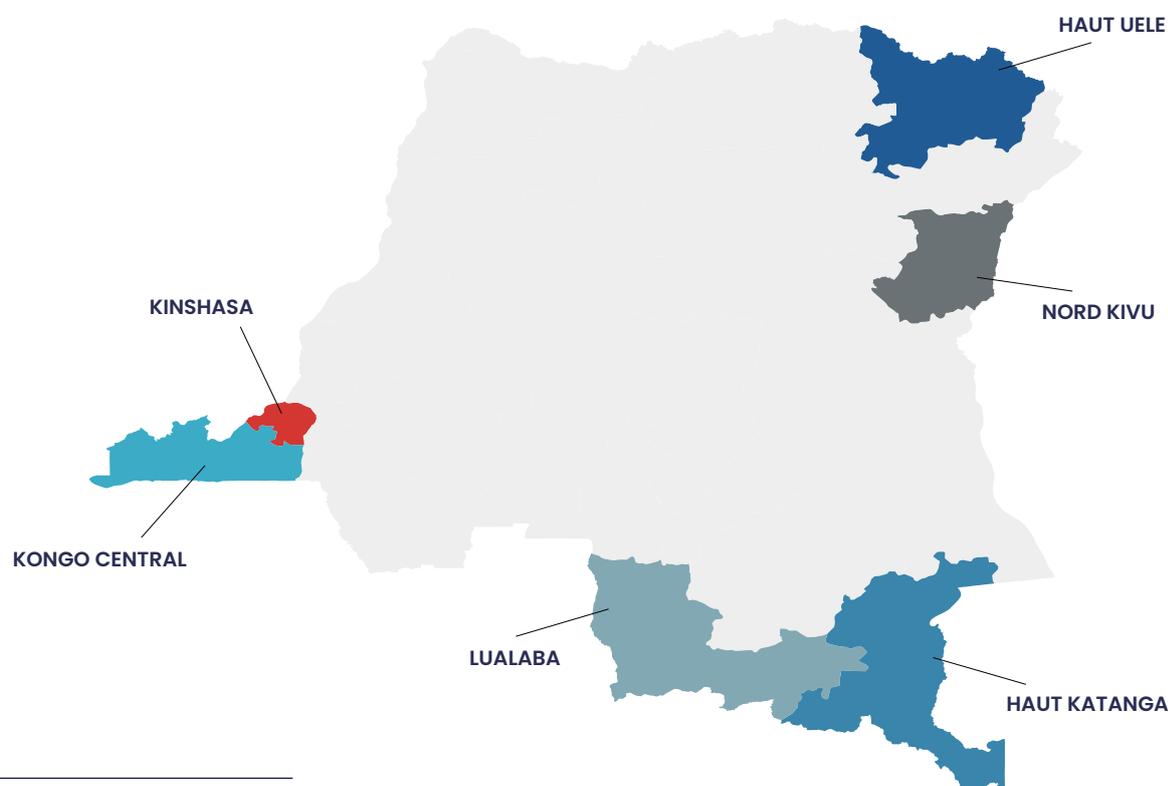
+82%
Total des actifs

+37%
Total de capitaux permanents

+98%
Dépôts de la clientèle



Carte des agences de la Sofibanque.



Une présence renforcée dans de nouveaux territoires.

Forte de près de 13 années de présence sur le marché congolais et à la suite d'une année 2022 exceptionnelle en termes de résultat net (41, 92 milliards (CDF), la Sofibanque poursuit son développement notamment à travers l'expansion de son réseau bancaire en République Démocratique du Congo. La Sofibanque a ainsi ouvert Sofibanque entre 2021 et courant 2022 de nouvelles agences à Goma, Likasi, Boma, Moanda et d'un Guichet avec Total en plus d'une autre agence à Kinshasa.

L'extension territoriale des activités de la Sofibanque dans des nouvelles zones du pays est une traduction concrète des résultats positifs de la banque depuis de nombreuses années, et d'une stratégie qui vise à conquérir de nouveaux marchés auprès d'une clientèle venant aussi bien du secteur privé que du secteur public.

Déjà implantée dans différentes grandes villes comme Lubumbashi, Kolwezi et Matadi, la Sofibanque marque sa volonté de renforcer sa présence dans le pays afin d'être toujours plus proche de ses clients et de répondre localement à leurs besoins.

Face au faible taux de bancarisation des populations locales (seulement 5% de la population congolaise), le modèle appliqué par la Sofibanque est de répondre aux besoins du plus grand nombre dans le cadre d'un marché difficile et concurrentiel. En tant que l'une des principales banques de la République Démocratique du Congo, la Sofibanque comprend les subtilités des marchés locaux et y répond en fournissant une large gamme de services financiers ayant une couverture nationale en constante augmentation.

La Sofibanque cherche donc à assurer quotidiennement à l'ensemble de sa clientèle la facilité et la liberté d'effectuer leurs opérations bancaires à partir de n'importe laquelle de ses agences à travers le pays et au travers d'un large éventail de canaux numériques.

● KINSHASA

SIÈGE

4258 avenue Kabasele Tshiamala,
Commune de la Gombe

AGENCE VIP

Boulevard du 30 Juin,
Commune de la Gombe

AGENCE DE MINAFFET

1, avenue de l'Indépendance, MINAFFET-
IR, **Commune de la Gombe**

AGENCE DE LIMETE

382 avenue Ixoras, **Commune de Limete**

AGENCE D'UTEX (EX TISSAKIN)

2366 avenue Colonel Mondjiba,
Commune de la Gombe

TOTAL- RTNC

Avenue de la libération (ex 24 Novembre),
Commune de la Gombe

CMA - CGM KINSHASA

70, Avenue Batetela, Immeuble Tilapia
Commune de la Gombe

EGAL

1928, Avenue Kabambare, **Commune de
Barumbu**

MIDEMA KINSHASA

7ème Rue IVECO, Poids Lourds,
Commune de Limete

TOTAL POIDS LOURD

4200 avenue Général Bobozo, Q/Poids
Lourd

KINKOLE

6645 boulevard Lumumba, Q/Bahumbu II/
Kinkole, **N'sele**

ROND POINT FORESCOM

1 avenue de la Paix, **Gombe**

● HAUT KATANGA

AGENCE DE LUBUMBASHI

762 chaussée Laurent Désiré Kabila,
Commune de Lubumbashi

AGENCE DE LIKASI

4375 boulevard Kamanyola
Commune de Likasi

KASUMBALESA

Guichet unique DGDA (Kasumbalesa
Wiski)

SAKANIA

14 avenue Kijiba, Q/Camp Chantier,
Commune de Sakania

KASENGA

5 avenue de la Douane, Q/Mukuku,
Territoire de Kasenga

● HAUT UELE

AGENCE DE DOKO

Quartier Lebrun, Watsa,
Commune de Durba

● NORD KIVU

AGENCE DE GOMA

007, boulevard Kanyamuhanga,
Q/Les Volcans, **Commune de Goma**

● LUALABA

AGENCE DE KOLWEZI

255, Avenue Ikuku Q/ Biashara Dilala

● KONGO CENTRAL

AGENCE DE MATADI

20 avenue Kinkanda, Q/Ville Basse,
Matadi town

AGENCE DE BOMA

53 avenue Mobutu, **Commune de Nzadi**

AGENCE DE MOANDA

593, avenue du Commerce, Q/Océan

CMA CGM MATADI

6 avenue de la Poste, Q/Ville Haute,
Commune de Matadi

LUFU/FRONTIÈRE ANGOLA

Frontière de Lufu

MGT MATADI

182 avenue Mienze Kiaku, Cellule OEBK,
Q/Ville Haute, **Commune de Matadi**

MIDEMA MATADI

1112 avenue Nkala-Nkala, Q/Ville Haute,
Commune de Matadi

OEBK

Pont Marechal, Q/Kinkanda, **Commune de
Matadi**



**Le portefeuille
de produits d'une banque
digitale de proximité.**

Des services digitaux destinés à l'ensemble des Congolais.

La transformation numérique a abouti à une digitalisation du parcours client.

L'utilisateur bénéficie d'une autonomie plus grande et d'une personnalisation étendue des produits et services financiers. Du côté des entreprises, les processus se sont automatisés, pour être ainsi plus solides et plus fiables. La population congolaise utilise de plus en plus le digital et est en droit d'attendre une offre performante venant des grandes banques du pays.

Ainsi, ce mouvement de virtualisation de la relation client est déjà pleinement engagé chez la Sofibanque, notamment à travers les différents partenariats avec Airtel Money, Afrimoney et Orange Money. Ces services permettent aux clients de la Sofibanque d'effectuer des transferts d'argent entre leur porte-monnaie électrique et leur compte bancaire. Ces services numériques permettent également à ses clients d'avoir, via le Mobile Money, des avances sur salaire ou encore un accès simplifié et rapide aux micro-crédits.

L'extension de ces partenariats à l'ensemble des opérateurs de télécommunication de la République Démocratique du Congo est une priorité pour la Sofibanque. La banque compte près de 2000 clients enregistrés sur Afrimoney et 1200 clients enregistrés sur Airtel Money qui se répartissent entre Kinshasa et Lubumbashi.

En parallèle, la Sofibanque continue de développer de manière permanente sa plateforme Internet Banking afin de la rendre plus performante et de disposer d'outils plus efficaces contre la cybercriminalité. Ainsi l'Auto-Allocation donne la possibilité aux agents d'opérateurs téléphoniques de faire des dépôts d'argent pour que leur porte-monnaie électronique soit directement crédité.

Les services numériques de la Sofibanque facilitent donc le transfert transparent des soldes entre les comptes des clients et leur portefeuille numérique. Toutes ces solutions favorisent l'inclusion financière des populations précarisées et éloignées des zones dynamiques du pays.



Des produits sur-mesure d'une banque de proximité.



Les produits de dépôt

Afin d'être présent au quotidien auprès des congolais, les dépôts courants de la Sofibanque sont proposés en monnaie locale et en devises étrangères.

En plus des services classiques tels que le compte courant, le compte épargne, le compte salaire, ou encore le compte dépôt à terme, la Sofibanque a créé un nouveau compte épargne pour enfant se nommant Bombisa Junior et qui vise à la constitution d'une épargne rémunérée dans les livres de la Banque pour un enfant mineur non émancipé.

La rémunération du compte est de 3,5% par an pour les comptes en euros ou en dollars et de 7% pour les comptes en francs congolais. Ce service s'intègre pleinement dans la stratégie de la Banque qui vise à accompagner les congolais tout au long de leur vie, tout en initiant la jeunesse à la gestion d'un budget afin d'apprendre les bonnes pratiques financières dès le plus jeune âge.

Cette multitude de services permet aux clients de la Sofibanque de choisir les offres qui correspondent les mieux à leurs attentes dans un cadre sûr.



Les produits de prêt

La Sofibanque souhaite participer à la création de valeurs de ses parties prenantes, notamment en aidant ses clients à financer leurs projets.

Par ses produits de prêt, la Sofibanque assure la pérennité de ses clients et l'accès à des financements pour les communautés locales. Ainsi les différentes offres de prêt à la consommation, aux PME, aux entreprises publiques comme privées, contribuent au développement économique et social de la République Démocratique du Congo.

Le portefeuille de produits de la Sofibanque vise à répondre aux principaux objectifs qui sont recherchés par ses clients :

- **L'accessibilité financière ;**
- **La commodité ;**
- **Les particularismes culturels.**

C'est donc dans cette optique que la Sofibanque propose des produits de crédits à la consommation comme des prêts immobiliers, des prêts personnels, des prêts personnels garantis, des facilités de découvert non garanties et des prêts étudiants ou encore ceux affectés à la rentrée scolaire, à l'accès à l'énergie et à l'électroménager afin d'améliorer les conditions de vie de nos clients les plus précaires.



Les produits de paiement

Cartes de débit, carte internet, monnaie électronique, transferts d'argent, tout en adaptant son offre digitale, la Sofibanque continue à proposer des offres classiques dans un pays où l'utilisation du cash demeure la norme.

Alors que l'accès à Internet n'est toujours pas garanti pour l'ensemble de la population, les clients continuent d'utiliser leurs cartes Sofibanque à travers le réseau Visa ou Mastercard, en ligne ou en physique, dans le monde entier.

La Sofibanque a développé son offre avec des cartes répondant aux besoins de chaque segment de clientèle congolaise.

Parmi les autres services et produits financiers que propose la Sofibanque, il y a des services de transferts nationaux et internationaux, les encaissements de chèques, les licences BCC permettant aux importateurs et exportateurs d'être conformes avec la Banque Centrale du Congo, les achats de formulaires de demande de passeport biométrique, les assurances voyages, les paiements de taxes et régies financières ou encore les avances sur salaire.

**Interview de Louis-Odilon
Alaguillaume Directeur
Général Adjoint
de la Sofibanque.**



Les perspectives économiques en 2023 du secteur bancaire en République Démocratique du Congo.

Quelle est votre analyse sur l'évolution de la conjoncture économique pour la République Démocratique du Congo lors de l'année 2022 ?

“Pays à très fort potentiel, la République Démocratique du Congo est un pays dont la conjoncture économique dépend fortement de l'évolution du secteur minier. En effet, la forte croissance qu'a enregistrée la République Démocratique du Congo dans les années 2010 est exclusivement due à l'accroissement des recettes fiscales et des activités issues de ce secteur dont l'économie nationale est encore très dépendante. En parallèle, ce qui est intéressant, c'est que cette dépendance n'est plus uniquement liée au cuivre ou aux nouveaux métaux, mais qu'elle concerne aussi des nouvelles ressources comme l'or, dont la production est en augmentation, ou encore le pétrole dont certaines opportunités sont très suivies par les investisseurs.

Par ailleurs, de nombreuses nouvelles initiatives se concrétisent, notamment des projets d'industrialisation qui pourraient ainsi permettre à moyen terme au pays de diversifier son économie. Parmi ces projets, nous pouvons parler du projet d'un port en eau profonde à l'embouchure du fleuve Congo, d'un autre projet de bouteilles en plastique usagé ou encore de celui du grand barrage Inga qui pourrait à terme alimenter en électricité l'ensemble de la sous-région.

Enfin, la diversification de l'économie s'observe aussi à travers les PME qui sont les principaux artisans de l'innovation dans le pays. Ces PME sont des nouvelles opportunités pour le secteur bancaire car ces entreprises auront besoin de financements pour développer leurs projets. Il y a un fort développement de la main-d'œuvre locale qui permet par ricochet le développement de la sous-traitance locale et une interdépendance accrue entre grands groupes et PME”.

Quel est selon vous le principal enjeu pour le secteur bancaire congolais dans les prochaines années ?

“Le principal enjeu auquel doit faire face le secteur bancaire congolais dans les prochaines années est celui de la bancarisation, et plus globalement de l'agrandissement de la clientèle pour les différents acteurs bancaires en République Démocratique du Congo.

“

L'objectif doit être de trouver les moyens de bancariser l'ensemble de la population.

”

Ainsi l'apparition sur le marché bancaire congolais depuis quelques années de différents outils digitaux comme le « mobile banking », dont la Sofibanque est par ses partenariats l'un des acteurs bancaires clés du pays, répond en partie à ces enjeux.

L'identification de la clientèle est un autre grand enjeu car il n'y a malheureusement pas encore un système d'identification unique en République Démocratique du Congo qui se traduirait par exemple par un système généralisé de numéro de sécurité sociale ou encore de carte d'identité qui soit fiable. Cette situation rend difficile l'accessibilité aux services bancaires pour une grande partie de la population et est donc une entrave qui alimente la faible bancarisation du pays.

Enfin, au niveau de crédit, le secteur bancaire congolais est limité car les possibilités de se couvrir sont assez faibles d'un point de vue juridique. L'objectif est donc également de réussir à trouver des moyens afin de solidifier les suretés des banques, pour consolider les financements”.

Quel impact a la forte dollarisation de l'économie congolaise sur le secteur bancaire de la RDC ?

"La forte dollarisation de l'économie congolaise limite le financement du secteur bancaire car l'ensemble des banques dépendent en grande partie d'une ressource extérieure. Cela limite la durée et le montant des financements que les différentes banques peuvent octroyer.

Il y a aussi un fort impact en termes de coûts car il y a tout ce qui est lié à l'importation de devises très lourd d'un point de vue logistique. Sans cette dollarisation, il suffirait de se fournir auprès de la banque centrale localement, alors qu'aujourd'hui les banques congolaises dépendent fortement des banques correspondantes qui sont généralement très restrictives et très craintives sur la RDC notamment pour tout ce qui est transactions financières. Elles vont donc avoir pour objectif de prendre le moins de risques possible dans le pays.

Mais il n'y a pas que des côtés négatifs à la dollarisation de l'économie congolaise, en particulier dans le fait qu'elle permet de développer une épargne de long terme locale, alors qu'en franc congolais, la monnaie étant plus fluctuante, les épargnants auraient moins confiance pour constituer des dépôts d'épargne ou des comptes à terme. Ainsi la dollarisation permet en partie de solidifier la base des dépôts. D'autre part, le dollarisation réduit aussi le coût du financement car si les banques congolaises avaient uniquement des crédits en francs congolais, étant donné qu'elles seraient bien plus exposées au risque de variation et d'inflation, les taux d'intérêts seraient beaucoup plus élevés aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises".

Quels éléments peuvent selon vous renforcer le taux de bancarisation de la population congolaise ?

"Ce qui est indispensable, c'est d'une part une identification fiable généralisée afin que l'on sache précisément qui sont les personnes avec qui nous traitons. D'autre part, un coût de la connexion internet qui est relativement faible afin que l'ensemble des services de mobile money soient accessibles par l'ensemble de la population car il faut avoir en tête que cette future clientèle ne sera pas bancarisée via des agences classiques ou par un modèle dit traditionnel.

Enfin le défi est aussi culturel, il y a un enjeu d'éducation financière qui est colossal notamment pour montrer à la population l'utilité de l'épargne mais aussi et surtout pour faire évoluer les mentalités face à la détention des espèces qui reste encore trop souvent la norme en République Démocratique du Congo".

“

L'objectif serait ainsi de faire comprendre que l'argent en espèce n'est pas forcément le moyen le plus fiable et sûr face à la monnaie électronique.

”



**Une banque engagée dans le
développement social
de la République
Démocratique du Congo.**

Renouvellement du Partenariat avec l'AMADE.



Projets réalisés dans le cadre du partenariat précédent :

- « **Vivre et travailler autrement** » pour aider les femmes en situation de détresse ou accusées de sorcellerie ;
- **La prise en charge d'une centaine d'enfants** victimes d'abus sexuels et une centaine de jeunes souffrants de malnutrition, avec la Fondation Panzi et le Docteur Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix ;
- **Le programme « Capoeira pour la Paix »** pour aider les enfants soldats et ceux de la rue à travers l'exercice de la capoeira qui permet de les réintégrer dans la société. Aujourd'hui, près de 10 000 jeunes profitent de ce programme.

Retour sur la cérémonie en compagnie de la Princesse Caroline de Monaco

Lors de la cérémonie annuelle de l'Association Mondiale des Amis de l'Enfance (AMADE) le 20 juin 2022, M. Henry Wazne, Administrateur & Directeur général de la Sofibanque, a renouvelé le partenariat de la Banque avec l'ONG présidée par la Princesse Caroline de Hanovre, pour aider les populations dans le besoin, en République Démocratique du Congo.

À la suite des 500 000 dollars donnés en 2018, la Sofibanque a à nouveau versé 500 000 dollars pour financer les projets humanitaires de l'AMADE dans l'Est de la RDC entre 2022 et 2025. Le choix de l'Amade comme ONG partenaire s'explique par la confiance de la Sofibanque dans la bonne utilisation des fonds alloués. Avec des coûts de fonctionnement relativement faibles, l'Amade verse plus de 80% des dons obtenus aux destinataires concernés, ce qui en fait l'une des ONG les plus efficaces dans la réalisation de ses projets.

De plus, en tant qu'ONG monégasque de solidarité internationale agréée, les comptes de l'Amade font l'objet chaque année d'un double contrôle, réalisé par un commissaire aux comptes, ainsi que par le contrôleur général des dépenses du gouvernement princier



Retour sur différentes actions de la Sofibanque en faveur des associations du pays.

Depuis sa création, la Sofibanque, en plus de s'assurer d'être éthique et intègre dans la gestion de ses affaires et de ses activités, s'est toujours engagée dans le développement social de la République Démocratique du Congo.

Notamment à travers l'ensemble de ses actions auprès des communautés locales, de Kinshasa à Goma. La participation de la Sofibanque à de nombreux événements caritatifs s'inscrit dans l'aboutissement d'un unique objectif ; continuer à soutenir, à son échelle, l'ensemble des populations précarisées en République Démocratique du Congo. Ainsi, le fil directeur des actions de mécénat de la Sofibanque se traduit en partie à travers ces différents moyens d'actions sociales :



Jeunes au Soleil

L'organisation non gouvernementale "Jeunes au Soleil" se dédie à l'amélioration des conditions de vie des jeunes abandonnés et vulnérables. Depuis de nombreuses années, cette ONG s'engage avec dévouement à leur offrir un environnement sécurisé, des opportunités éducatives et des soins de santé adaptés. Grâce à un partenariat renouvelé avec la Sofibanque, un nouveau chapitre de solidarité et d'espoir s'ouvre.

Consciente de l'importance de garantir une intégration réussie pour ces jeunes abandonnés, nous apporterons une contribution essentielle en prenant en charge les frais liés à leur insertion au sein de foyers d'accueil appropriés. En facilitant leur intégration au sein de familles aimantes et stables, cette initiative vise à leur offrir un cocon protecteur où ils pourront s'épanouir et grandir avec confiance.

La Sofibanque s'engage également à soutenir l'accès à une éducation de qualité pour les enfants hébergés ou réunifiés grâce à l'action de "Jeunes au Soleil". En veillant à leur scolarisation, la banque aspire à offrir à ces jeunes individus les clés d'un avenir prometteur, où les portes du savoir s'ouvriront devant eux, leur permettant ainsi de tracer leur propre destin.



Opération Smile RDC

L'Opération Smile est une organisation non-gouvernementale de services médicaux à but non lucratif. Elle s'occupe, entre autres, de prodiguer des soins chirurgicaux relatifs à la réparation de fentes labiales et palatines aux enfants du monde entier. La Sofibanque a soutenu financièrement l'Opération Smile dans sa mission effectuée en République démocratique du Congo du 11 au 16 novembre 2019. D'éminents médecins et chirurgiens originaires de différents pays, se sont rendus à la Clinique Ngaliema de Kinshasa, pour pratiquer des interventions chirurgicales gratuites.

Près de 200 patients venus de toute la République démocratique du Congo ont pu être consultés, 100 personnes ont été sélectionnées et ont bénéficié de soins adaptés grâce à ce partenariat. La Sofibanque est fière d'avoir soutenu l'Opération Smile dans cette mission et remercie les médecins et bénévoles de cette ONG pour leur réel dévouement solidaire en faveur des populations précarisées.

Annexes financières.

SOFIBANQUE S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers annuels « GCEC ».

États financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

SOFIBANQUE S.A.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires de la société Sofibanque SA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- Le contrôle des états financiers annuels de Sofibanque SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se caractérisent par les chiffres clés suivants exprimés en milliers de francs congolais (CDF) :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Total bilan :	2 224 871 183	1 210 135 749
Capitaux propres :	176 881 344	128 325 927
Produit Net Bancaire :	95 653 512	51 947 160
Résultat net Bénéfice / (Perte) :	41 923 637	7 279 281

- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers de votre société ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 mars 2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

I. RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Sofibanque, SA comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives contenues dans les notes aux états financiers.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et principes comptables retenus par le référentiel comptable spécifique aux établissements de crédit dénommé : Guide Comptable des Etablissements de Crédit (GCEC) en vigueur en République Démocratique du Congo.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (« ISA »), conformément aux prescriptions du Règlement n° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n° 01/2017/CM/OHADA précité, et des règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la direction et arrêtés par le Conseil d'Administration.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et principes comptables applicables aux établissements de crédit en RDC, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

II. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

2.1. Vérification des autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

2.2. Vérification du registre des titres nominatifs

En application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE révisé, nous avons également procédé au contrôle des registres de titres nominatifs tenus par la société.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'existence et la bonne tenue de ces registres.

2.3. Autres vérifications spécifiques

En application de la loi, nous vous signalons les faits suivants :

Nos diligences ont aussi porté sur le contrôle des différents ratios prudentiels conformément à l'instruction n°14 de la Banque Centrale du Congo aux banques relatives aux normes prudentielles de gestion applicables en République Démocratique du Congo.

Conformément aux dispositions de l'instruction citée ci-dessus, les ratios prudentiels déterminés par SOFIBANQUE, S.A relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, n'appellent aucune observation à l'exception des ratios relatif à la surveillance de la position de change et division des risques qui sont respectivement à 279,51% et 32,83% alors qu'il ne devrait pas excéder 15% pour la position de change et 25% pour la division des risques.

Kinshasa, le 31 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte Services SARL



Prof. Bob David NZOIMBENGENE L.
Associé
Expert-Comptable

ANNEXE 1 :**PORTANT SUR LES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (« ISA ») et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée :

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de la République Démocratique du Congo (*le cas échéant, le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA)*) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons

quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

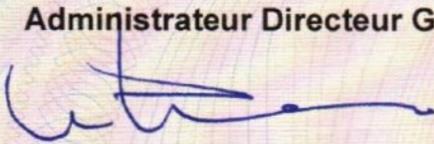
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

Attestation de la tenue des registres de titres nominatifs

Conformément à l'article 746-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous déclarons avoir ouvert des registres de titres nominatifs émis par notre société. Nous confirmons que ces registres sont à jour comme l'exige l'article 746-2 dudit Acte uniforme.

Henry Yoan WAZNE

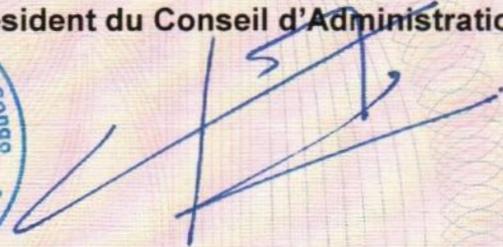
Administrateur Directeur Général



Fait à Kinshasa le 02 mars 2023

Abdallah WAZNI

Président du Conseil d'Administration





Bilan détaillé de l'ensemble des résultats de la Banque en 2022 *(en milliers de CDF).*

Bilan - Actif

31-déc.-22

31-déc.-21

TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES		
Caisses et Banque Centrale du Congo	516,532	166,786
Banques correspondants	412,323	389,756
Prets au jour le jour	463,366	167,532
Bon de tresor	52,119	40,964
TOTAL TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	1,444,341	765,039
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE		
Crédits à la clientèle	730,581	410,801
Créances rattachées à recevoir	1,899	1,088
TOTAL OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	732,480	411,889
COMPTES DES TIERS ET DE REGULARISATION		
Débiteurs divers	10,833	3,847
Trésor et établissements publiques	7,885	2,440
TOTAL COMPTES DE TIERS ET DE RÉGULARISATION	18,718	6,287
VALEURS IMMOBILISEES	29,332	26,920
TOTAL DE L'ACTIF	2,224,871	1,210,136

Bilan- Passif

31-déc.-22

31-déc.-21

TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Créances rattachées à payer	6,191	4,166
TOTAL TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	6,191	4,166

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Dépôts à vue de la clientèle	1,461,783	769,305
Dépôts à terme	426,155	159,970
Dépôts de garantie	82,759	61,052
Provisions crédocs	32,899	10,174
Provisions pour chèques certifiés	73	72
TOTAL OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2,003,670	1,000,574

COMPTES DES TIERS ET DE REGULARISATION

Autres sommes dues	12,263	8,091
Comptes de Régularisation / Passif	1,279	458
Etat	19,171	1,696
Comptes de liaison	4,808	66,216
TOTAL COMPTES DE TIERS ET DE RÉGULARISATION	37,522	76,462

Bilan - Capitaux permanents

	31-déc.-22	31-déc.-21
Capital social	13,725	13,725
Report à nouveau	78,725	72,174
Revaluation de report à nouveau	785	-
Résultat de la période	41,923	7,279
Réserve réglementaire	7,197	6,398
Plus-value de réévaluation	17,933	14,708
Provision pour reconstitution du capital	10,999	10,999
Provisions sur encours crédits sains	5,593	3,043
TOTAL FONDS PROPRES	176,881	128,326
Provisions pour autres risques généraux	607	607
TOTAL CAPITAUX PERMANENTS	177,489	128,933
TOTAL DU PASSIF	2,224,871	1,210,136

Compte de résultats

	31-déc.-22	31-déc.-21
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	6,532	4,683
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	(5,867)	(3,472)
Produits sur opérations avec la clientèle	76,189	51,281
Charges sur opérations avec la clientèle	(19,412)	(12,934)
Autres produits bancaires	11,474	6,477
Autres charges bancaires	(465)	(448)
Produits sur opérations bancaires diverses	23,663	13,442
Charges sur opérations bancaires diverses	(7,157)	(7,478)
Profits de change	7,157	397
PRODUIT NET BANCAIRE	95,653	51,948
Produits accessoires	5,620	942
Produits exceptionnels	18	38
Charges générales d'exploitation	(26,085)	(20,219)
Charges du personnel	(6,961)	(6,915)
Impôts et taxes	(1,364)	(1,219)
Pertes de change	0	0
Pertes exceptionnelles	(1,745)	(1,274)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	64,351	23,300
Dotations aux provisions	(10,225)	(10,227)
Dotations aux amortissements	(2,305)	(1,005)
Reprises de provisions et récupération sur créances amorties	4,984	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	56,805	12,068
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	(14,882)	(4,788)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	41,924	7,279

1.3 Etats de flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

	31-déc.-22	31-déc.-21
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle	632,442	466,062
Augmentation nette de la trésorerie liée aux opérations de financement	-	4,000
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie liée aux opérations d'investissement	1,968	2,655
FLUX DE TRÉSORERIE NET	679,302	468,267
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	765,039	296,772
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1,444,341	765,039
Flux de trésorerie net	679,302	468,267

1.4 Etats de variation de capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

	Solde le 1 janvier 2021	Autres mouvements	Bénéfice de l'exercice	Solde le 31 décembre 2021
Capital Social	13,725	-	-	13,725
Report à nouveau et résultat	79,453	-	41,924	121,435
Réserve réglementaire	6,398	-	-	7,197
Plus-value de réévaluation et provision sur reconstitution du capital	14,708	3,224	-	10,999
Provisions	10,999	-	-	6,200
Total	128,933	5,775	41,924	177,489

SIÈGE

4258 avenue Kabasele Tshamala
Commune de la Gombe
Kinshasa - RDC

CENTRE D'APPELS

+243 81 73 00 200/201



Et tout devient possible !

 Sofibanque

 @sofibanque

 Sofibanquesa